

*Tout pour plaire, tout pour vivre*

AVANT PROPOS

## Le mot du Maire **Création du rond-point de la Maladrerie**

*Dans notre belle commune, tout progresse déjà vers le printemps et les nouveautés qu'il nous promet. Pour les élus municipaux, c'est l'occasion d'articuler le bilan de l'année 2024 et les nombreuses réalisations en cours : toujours motivé par le bien des Gourdonnais, votre conseil municipal se consacre, avec sincérité et discernement, au rayonnement de notre ville au cœur et au sommet de son large bassin de vie. Notre tout nouveau site internet [www.gourdon.fr](http://www.gourdon.fr) ainsi que nos communications incessantes sur les réseaux facilitent la diffusion des progrès qui bénéficient déjà à l'ensemble de la population, de son bien-vivre et de son budget. Avec la coopération déterminante de l'État, des instances régionales, départementales et communautaires, l'action municipale s'attache à moderniser maints équipements qui permettent déjà de soulager nos finances et la dette : notre cohésion est précieuse pour faire rayonner Gourdon.*

Jean-Marie COURTIN,  
Maire de  
Gourdon  
Président de la  
communauté  
de commune  
Quercy Bouriane



**D**e l'ancienne maladrerie active au Moyen âge loin des murs de la ville, il ne demeure plus de nos jours qu'une jolie chapelle de style gothique... qui est le dixième édifice religieux appartenant à la commune.

A cet emplacement a été aménagé au milieu du 20<sup>e</sup> siècle un carrefour séparant la route départementale 12 qui conduit vers Concorès et Cahors, et la RD 673 qui mène vers Salviac et Fumel. Or ce carrefour a vu sa dangerosité s'accroître avec la circulation croissante des véhicules légers et des poids lourds transitant par le centre-ville.

Une collaboration harmonieuse entre la commune de Gourdon, l'État, le département du Lot et l'Agence de l'eau Adour Garonne (moyens financiers et techniques) permet de créer un rond-point selon deux objectifs :

- sécuriser cet embranchement routier de manière évidente et pérenne
- améliorer le mouvement des véhicules en entrée sud de la ville.

Ces deux préoccupations expliquent que la circulation sera modifiée dans le triangle *Maladrerie – Avenue Léo-Ferré – Avenue Pasteur*.

Nœud névralgique de ce nouveau circuit, le nouveau rond-point de la Maladrerie est en cours de réalisation suivant trois étapes impérieuses :

- 1. Reprise et séparation des différents réseaux :** secs (électricité, téléphone, fibre optique) et humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, chauffage urbain) ;
- 2. Création du rond-point, de ses embranchements et de ses abords paysagers ;**
- 3. Aménagement des trottoirs au long de l'avenue Pasteur :** plantation d'une trentaine d'arbres dans les différentes zones vertes entièrement créées, répartition de nouvelles places de stationnement, ouverture d'une piste cyclable.



Le calendrier prévu par les maîtres d'œuvre se trouve actuellement respecté et conforme, en limitant au maximum l'impact et les désagréments pour la circulation dans ce secteur : les différents réseaux secs et humides ont été achevés et la mise en œuvre du nouveau rond-point est imminente, au moment où cet article est écrit.

En vertu de l'adage *Le jeu en vaut la chandelle*, la bienveillance et la patience des innombrables personnes concernées par ce projet (automobilistes, piétons et élèves, visiteurs des résidents hospitaliers mais également commerçants, riverains...) seront récompensées par l'ouverture d'un nouvel et bel équipement routier : il garantira à l'ensemble de nos concitoyens facilité et sécurité dans un nouvelle entrée-de-ville valorisée.

**Contribuer au dynamisme de Gourdon est notre priorité.**

# Gourdon : lumières et éclats en 2024

## EXPOSITIONS

Notre joyau l'église des Cordeliers a accueilli de nombreuses expositions tout au long de la saison :

«Faites des Jardins», proposée par la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Gourdon; «Minéraux pluriels»(biennale du comité d'animation culturelle CAC de Gourdon) ; deux programmations des «Idées vagabondent» dont «Collectif bigarré», «Les Beautés plurielles» de Jean-Louis Garcin (association Animarts) ; «Les Massifs coraliens» avec la commune du Vigan ; les expositions renouvelées de « Quercy Arts» et «Créart46». Un chœur de polyphonies franco-flamandes consacrées à Josquin des Prez a clôturé les manifestations dans cet édifice, et le marché de Noël y a eu lieu. A souligner de belles programmations musicales au long de l'été initiées par le comité d'animation culturelle (CAC) de Gourdon dans ce même lieu et dans d'autres édifices religieux, l'une d'entre elle en partenariat avec le festival de musique de Saint-Céré.



## ARTISANAT D'ART



Un partenariat avec la communauté de communes Quercy Bouriane (CCQB) et la Chambre des métiers du Lot a permis d'ouvrir en mars la saison culturelle 2024, avec trois belles Journées européennes des Métiers d'art à Gourdon sur le site des Cordeliers et dans le jardin musical Olympe-Dupas. Une belle boutique d'artisans d'art a ouvert ses portes chaque jour au 17 de la rue du Majou : L'Échoppe des Arts, ouverte du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre et durant la période de Noël.

## HISTOIRE ET PATRIMOINE

Tout l'été, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) a accueilli quant à lui de nombreux visiteurs à la Maison du Sénéchal. L'association Héritages du Sénéchal a fait découvrir notre ville au moyen de ses saynètes retraçant le contenu des archives de la ville lors de balades racontées et d'une participation théâtrale durant les Médiévales de Gourdon.

## CULTURE

Soulignons une fréquentation en hausse de notre cinéma municipal L'Atalante, récompensant la qualité des programmations réalisées par nos projectionnistes et l'appui du CAC de Gourdon. Des facilités d'accès à ses salles en journée viennent d'être adoptées pour les associations gourdonnaises. Tout au long de l'année, l'école de musique a proposé des concerts et animations permettant aux élèves de se produire et de partager leur passion avec le public local. L'école de musique, municipale depuis 1983, est devenue intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> septembre et voit croître le nombre de ses élèves. La bibliothèque intercommunale de Gourdon (BIG) organise dans ses locaux, en accès libre tout au long de l'année, de multiples expositions et animations d'un grand intérêt, touchant tous les publics de tous âges. Elle constitue à elle seule un haut lieu culturel du Gourdonnais et du vaste territoire de la CCQB.



## ANIMATIONS

De nombreuses animations ont émaillé cet été : "Entre Mer et Océan", "La bodega", "Gourdon dans les étoiles", la fête votive de la Saint-Jean, "Les Médiévales de Gourdon en Quercy", "Les Jeudis de Gourdon" ont remporté un beau succès, une très belle affluence mettant en lumière notre ville. Des vitrines dans les deux artères principales de Gourdon ainsi que le jardin de la BIG se sont parés de créations photographiques de l'artiste Aristide Barraud sur le thème de «Gourdon ville hospitalière».



*La saison 2025 est en cours d'élaboration et vous apportera assurément de belles propositions culturelles renouvelées et passionnantes !*

# Gourdon en questions

## LA TAXE FONCIÈRE ÉVOLUE CHAQUE ANNÉE : COMMENT L'EXPLIQUER ?

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires d'un bien immobilier. Cet impôt est perçu par les communes, les intercommunalités et les établissements publics locaux sur le territoire où votre bien est situé. Cet impôt alimente les budgets de ces services publics

*Comment est calculé cet impôt ?*

Le montant de cet impôt est calculé en fonction du type de votre habitation (appelé *la base*) puis celle-ci est multipliée par le taux que fixe chaque structure publique. **Depuis 2020, la commune de Gourdon ainsi que l'intercommunalité n'ont pas augmenté leurs taux multiplicateurs (41,94 % pour la commune et 8,60 % pour l'intercommunalité).**

**Il n'est pas dans l'intention de la commune d'augmenter le taux en 2025.** Cette base est calculée par l'État (loi de finances) sur les indications de l'INSEE : elle suit le niveau de l'inflation et peut être revalorisée en fonction de travaux dans votre habitation. Il faut ajouter à cet impôt une taxe pour le traitement des déchets de votre commune. Cette taxe est fixée par le conseil d'administration du SYMICTOM (Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères), dont le montant perçu sur nos factures lui est intégralement reversé. Rappelons que les déchets de la commune de Gourdon ne sont pas gérés ni traités par les services municipaux mais par deux syndicats mixtes (SYDED et SYMICTOM) : le coût de leur traitement dépendra toujours de la qualité de notre tri.

- Le SYDED (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers), syndicat départemental qui gère le traitement des déchets : 504 route des Matalines, 46150 Catus, 05 65 21 54 30, <https://www.syded-lot.fr>.

- Le SYMICTOM syndicat du pays de Gourdon qui a en charge le ramassage : 240 Z.A. du Moulin d'Iches, 46250 Montcléra, 05 65 21 61 61, <https://www.symictom.fr>.

Si votre impôt a augmenté au-dessus du niveau de l'inflation et que vous n'avez pas réalisé de travaux importants alors n'hésitez pas à faire une réclamation à votre centre des impôts, une erreur est toujours possible, plusieurs ont été constatées cette année.

## OPAH ET OPAH-RU : UN NOUVEAU DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE GOURDONNAIS

Une convention vient d'être signée avec l'État, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et le département du Lot, pour instituer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), et en renouvellement urbain (OPAH-RU) sur notre territoire.

Un dispositif de suivi-animation, incitant les propriétaires immobiliers à réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur propriété, vient d'être lancé le 1<sup>er</sup> octobre au siège de la communauté de communes Quercy-Bouriane (CCQB), 98 avenue Gambetta à Gourdon.

Un *accompagnateur rénov'* (MAR) se trouve disponible tous les jours ouvrables à la CCQB pour accueillir et conseiller les propriétaires désirant bénéficier des solutions proposées par ces OPAH et OPAH-RU.

Pour tout renseignement, contactez la CCQB au 05 65 41 95 52 ou par mail [lopah@ccqb.fr](mailto:lopah@ccqb.fr)



## DOTATION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'ÉGLISE DES CORDELIERS



Le département du Lot compte l'un des huit premiers sites d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée à voir l'un de ses édifices publics, l'église des Cordeliers, retenu au titre des dotations versées par la Fondation du Patrimoine. L'église des Cordeliers, achevée en 1287, faisait à l'origine partie d'un monastère fondé en 1251 par des moines de l'ordre mendiant des frères de saint François d'Assise, surnommés Cordeliers à cause de la ceinture de corde qu'ils portaient par-dessus leur vêtement de drap gris, et encouragés par Gisbert de Thémines, jeune seigneur de Gourdon. En soutien à l'important patrimoine religieux de Gourdon qui compte pas moins de dix églises et chapelles, 35 000 euros ont été mobilisés par la Fondation du Patrimoine. Rappelons que l'église Notre-Dame des Cordeliers, désaffectée depuis 1950, accueille des événements culturels et commerciaux : marché de Noël, concerts, expositions, journées européennes du patrimoine, journées européennes des métiers d'art... L'intérêt actif de la Fondation du Patrimoine permet donc à la ville de Gourdon d'être encore plus attractive et dynamiser son tourisme, son artisanat local et sa culture. Merci à la Fondation du Patrimoine d'avoir retenu cet édifice indissociable du patrimoine gourdonnais.

# Gourdon : gestion et environnement

## CIMETIÈRE : RÉCUPÉRATION DES SÉPULTURES ABANDONNÉES

La commission municipale des cimetières a pris acte :

- \* d'une grande difficulté de financement pour la commune concernant l'agrandissement du cimetière nouveau de Gourdon ainsi que ceux des sections (Costeraste, Prouilhac, Saint-Romain) ;
- \* du nombre de places encore disponibles qui réduit à quelques années l'accès du cimetière de Gourdon, les cimetières de hameaux étant déjà quasiment complets ;
- \* du nombre d'attribution des concessions en baisse depuis 2020 devant le choix de la crémation. Il semblait donc raisonnable de rechercher une solution alternative.

La commission a donc proposé au conseil municipal de récupérer une partie des sépultures abandonnées dans des secteurs facilement accessibles afin de limiter les frais d'exhumation et de nettoyage, et de fixer le nombre de ces reprises à 30 maximum pour le cimetière vieux de Gourdon. Dans les cimetières des hameaux quelques places, dont l'identification est en cours, seraient également à récupérer. Cette collecte de sépultures abandonnées permettra à la municipalité de temporiser plusieurs années en évitant des agrandissements contraints et coûteux. En mettant en œuvre cette solution alternative, les services municipaux seraient en mesure de proposer aux familles intéressées une place dans le cimetière souhaité plutôt que décliner leur vœu et les contraindre à une inhumation dans le nouveau cimetière de Gourdon ou d'une autre ville.

Ces dispositions éloignent l'urgence d'agrandissements des cimetières, en privilégiant peut-être l'agrandissement des colombaria. Le conseil municipal à la majorité de ses voix :

- \* a pris acte de la situation actuelle de ces concessions funéraires abandonnées ;
- \* décide de déclencher la procédure de reprise des sépultures abandonnées dans le cimetière de Gourdon puis dans le cimetière des sections (Costeraste, Prouilhac, Saint-Romain).

Un état des lieux de tous les cimetières a été fait avant la fête de la Toussaint et un affichage dans chaque cimetière décrit les sépultures concernées. La procédure de reprise sera lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Des panneaux ont été posés sur les sépultures concernées.



## DES ARBRES REPLANTÉS POUR L'ENTRETIEN DE NOS FORÊTS

La commune de Gourdon a mandaté l'Office national des forêts (ONF) pour l'entretien des ses forêts communales, une collaboration qui offre un avantage considérable à la municipalité.

Cette année, les peupliers de la forêt de Laumel arrivés à maturité ont été coupés pour être valorisés.

Dans un autre secteur (Moulin des Monges), une autre opération de coupe de peupliers a été suivie d'une réimplantation. Cela assure la préservation et le renouvellement de l'écosystème local. L'ONF entretient aussi les sols (suppression des ronces, débroussaillage, etc.) permettant une régénération des sols et un maintien de l'équilibre écologique des forêts communales.

Pour la commune, ces actions de l'ONF favorisent une gestion durable, professionnelle et efficace des espaces forestiers locaux, tout en maîtrisant le coût de ces opérations.



## Liste des travaux en cours et à venir

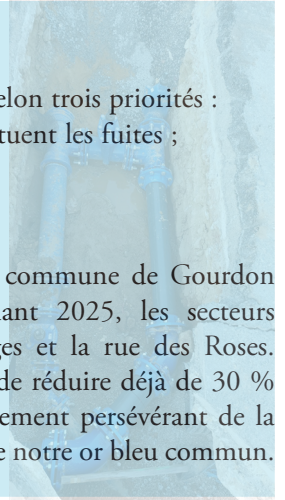
La municipalité met tout en oeuvre pour réaliser des travaux dans une démarche de développement durable et de retours sur investissements, en essayant de tenir compte des besoins des habitants de Gourdon et de ses sections.

### RÉSEAU D'EAU POTABLE : LUTTE CONTRE LES FUITES

La municipalité et les services municipaux poursuivent leur lutte contre les fuites d'eau potable selon trois priorités :

1. Rénovation continue des compteurs sectoriels qui permettent de localiser les antennes où se situent les fuites ;
2. Détection et réparation des fuites sur l'ensemble du vaste territoire communal (46 km<sup>2</sup>) ;
3. Renouvellement et modernisation du réseau de distribution d'eau potable, par secteur.

Il est précisé que la partie publique (jusqu'aux compteurs particuliers) du réseau d'eau de la commune de Gourdon s'étend sur 130 kilomètres. Ainsi des travaux de réhabilitation concernent, en ce tournant 2025, les secteurs du Bos, de Lestivinie et de Campagnac et selon les financements acquis, la rue des Névèges et la rue des Roses. Entre 2022 et 2023, les travaux menés à bien par les services techniques de la ville ont permis de réduire déjà de 30 % le volume d'eau perdue en fuites souterraines mais cela doit être encore amélioré. A cet engagement persévérant de la collectivité chaque foyer de Gourdon peut coopérer grâce à une utilisation vigilante et raisonnée de notre or bleu commun.

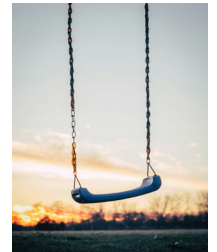


### POUR LES ENFANTS : JEUX EN CONSTRUCTION

La municipalité a pris en compte les attentes des Gourdonnais en matière de jeux pour enfants.

C'est pourquoi de nouveaux équipements seront installés à la base de loisirs d'Écoute-S'il-Pleut.

Ces jeux inclueront toboggan, balançoires, structure de jeu avec des filets, et clôture sécurisée. Cette initiative vise à offrir aux familles une aire de jeux modernisée et sûre. Cela reflète l'engagement de la municipalité à améliorer les infrastructures locales et favoriser l'activité physique et sociale des plus jeunes dans un environnement naturel et agréable. Ces aménagements ont été pensés pour offrir un cadre agréable et convivial aux familles, favorisant ainsi les moments de plaisir en plein air.



Le manège a été réinstallé dans le jardin de la place des Sculpteurs Tournié, remis en place dans des conditions optimales de sécurité. Ce retour ravira assurément les familles et redonnera vie à ce divertissement enchanteur.

Ces investissements s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville encore plus accueillante pour les familles. Cela permettra d'éviter le démontage du manège lors des fêtes de la Saint Jean.

### DES TRAVAUX POUR L'ÉCOLE DANIEL ROQUES

La mairie de Gourdon entreprend une opération de réhabilitation de l'école Daniel Roques.

Cela concerne la réfection totale de la toiture en ardoise (800 m<sup>2</sup>), la rénovation énergétique ainsi que le réaménagement intérieur de l'école par la création de nouvelles salles de classe.

Un travail de gros œuvre est entrepris sur l'aile ouest de l'école (au-dessus du foyer) afin de réaliser l'isolation thermique par l'extérieur de l'ensemble des façades.

Également prévus durant cette première tranche de travaux :

- Isolation des combles perdus.
- Isolation des planchers au-dessus des vides sanitaires.
- Remplacement des menuiseries anciennes par des menuiseries performantes.

Une seconde étape concernera l'aile principale qui surplombe l'avenue Gustave Larroumet.

Grâce à cette planification en deux temps, les travaux ne perturbent pas les déplacements ni les cours des élèves et des professeurs.



## La ville de Gourdon poursuit ses travaux

Toute l'année, la mairie de Gourdon investit beaucoup d'efforts et de ressources pour soigner ses infrastructures en poursuivant, par ces travaux, son engagement pour le développement et l'amélioration continue de la ville. Ces opérations peuvent inclure des rénovations, des aménagements urbains, des projets de voirie, ainsi que des investissements dans des équipements publics pour le bien-être des habitants et le dynamisme de la collectivité. Cette préoccupation implique souvent le travail d'un grand nombre d'agents techniques et de collaborateurs pour coordonner ces projets diversifiés touchant divers secteurs et s'assurer qu'ils se réalisent sereinement. Les manifestations publiques, de plus en plus nombreuses surtout depuis le covid, nécessitent une mobilisation accentuée d'agents techniques qui assurent leur parfaite mise en place : chaque année, la mairie y consacre l'équivalent de 4 emplois à temps plein, soit 6500 heures. Cet engagement municipal favorise une variété d'événements à Gourdon et ses sections, tout en veillant à la gestion des matériels et à la sécurité des participants. Tout au long de l'année, de nombreux travaux sont menés afin d'entretenir les moyens communaux, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de répondre aux besoins croissants d'une commune dynamique.

### FAITS OU À FAIRE, QUELQUES TRAVAUX EN UN SIMPLE TABLEAU :

AMÉLIORATION DE LA VOIRIE	RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT URBAINS	INVESTISSEMENTS AU BÉNÉFICE DES HABITANTS
Peinture routière (coût de 10 000 à 15 000 € par an)	Réparation du club-house du rugby (étanchéité de la toiture).	2 wc supplémentaires au plan d'eau d'Écoute S'il Pleut
Travaux rue du Colonel Jaubert (CCQB et mairie) : - Remise à niveau des circuits d'eau et d'assainissement - Goudronnage - Réfection de la place des Tilleuls	- Église Saint-Siméon : dans la niche de façade, installation de la statue de saint Jean Baptiste offerte par le Cercle d'Étude du Gourdonnais - Prouilhac : installation d'un nouveau garde-corps de sécurité dans la cour de la salle des fêtes	Installation de 6 bornes de recharge des véhicules électriques : - 2 sur le boulevard Galiot de Genouillac - 2 sur la place du Foirail - 2 sur la place de la Légion d'Honneur (devant la piscine intercommunale)
Route du Pech Peyroux : deux ralentisseurs prévus (1000 euros de panneaux et 3000 euros d'enrobé)	Changement de lampes d'éclairage public grillées (75 lampes recencées)	Stade des Vitarelles : prolongement des vestiaires grâce à un chalet temporaire
Hameaux (Mandou, Molières, Les Lavaudes) : installation de nouveaux panneaux de limitation de vitesse	Révisions des poteaux et des bouches d'incendie sur toute la commune (à la demande du service départemental d'incendie et de secours)	Restauration complète des luminaires dans le quartier des Hermisens avec de l'éclairage économique en LED

### Attention

Le vandalisme coûte cher à la communauté ! Les panneaux arrachés (400 euros environ le panneau), les graffitis et autres détériorations (feux de poubelles) nécessitent souvent des réparations ou un remplacement, ce qui pèse sur le budget de la commune. Soyons vigilants et essayons de prévenir ces actes nuisibles, tout en préservant notre précieux cadre de vie.

### Stationnement

Devant l'église Saint-Siméon, trois places d'arrêt-minute ont été matérialisées au sol afin de fluidifier l'utilisation des places de stationnement. Ces trois emplacements sont autorisés pour une durée de 10 minutes. La signalisation a été complétée par le marquage clair d'une zone bleue, qui nécessite l'apposition d'un disque bleu derrière notre pare-brise. Pour le bien de tous, merci de respecter ces consignes de stationnement qui seront vérifiées régulièrement par notre police municipale.

Il existe d'autres arrêts-minute en tour de ville ainsi que des zones bleues, permettant de faire ses courses sereinement.



# Paroles d'Élus

Les listes s'expriment :

## Imaginons Gourdon

Dans le précédent bulletin municipal le maire et son équipe se félicitaient des investissements faits sur la ville notamment dans les domaines de la santé et de la voirie avec en parallèle une amélioration de la situation budgétaire de la commune par une réduction de la dette. Le tableau idyllique présenté mérite un regard plus réaliste. Nous nous réjouissons des investissements faits par l'hôpital sur son budget propre, avec en particulier la mise en service de l'IRM, qui conforte le pôle radiologie. Ces investissements n'impactent pas les finances communales et sont essentiels pour le développement de l'offre de soins hospitaliers et pour l'activité économique de Gourdon, l'hôpital étant le premier employeur. Par contre nous nous inquiétons fortement de la dégradation de la situation de la médecine de ville qui oblige beaucoup d'entre nous à aller de plus en plus loin, pour avoir accès à des spécialistes et même des généralistes. La réalisation du giratoire sur la route de Salviac est portée par le Conseil Départemental, la commune finançant environ 30 % des travaux. Cet aménagement, qui aurait toutefois mérité un traitement plus urbain, répond à la nécessité de fluidifier la circulation en entrée de ville. La commune participe également à l'opération pour déplacer les réseaux Eau et Assainissement en préalable aux travaux de voirie conduits par le département. L'annonce, dans le dernier bulletin municipal, de la fin des interventions sur les réseaux un mois avant le passage du Tour de France, manquait totalement de sérieux. En effet le marché n'a été signé que le 27 mai, soit après la diffusion du bulletin et les travaux n'ont débuté qu'en juillet. Nous avons alors dû subir la gestion quelque peu chaotique de la circulation sur cette opération communale. Espérons que la suite du chantier, menée par le département, prendra mieux en compte l'ensemble des usagers. La réduction de la dette de la commune, mise en avant dans le bulletin municipal, est uniquement liée aux modalités de remboursement des emprunts contractés avant 2020. Le seul mérite de l'équipe actuelle est de ne pas avoir emprunté entre 2020 et 2023, ce qui n'est plus le cas en 2024. Le montant des annuités (capital + intérêts) étant sensiblement constant jusqu'en 2037, la réduction de la dette ne se traduit pas par une amélioration de la marge de manœuvre pour financer de nouveaux investissements. L'importance des engagements en cours sur l'école Daniel Roques et les participations financières de la commune sur des investissements portés par d'autres collectivités (communauté de communes pour la piscine et département pour le giratoire) réduisent encore la possibilité de financer de nouveaux projets au-delà de 2025, ce qui nous fait craindre une hausse importante des impôts fonciers comme cela a déjà été le cas pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Vous pouvez compter sur les élus de « Imaginons Gourdon » pour apporter un regard lucide sur la situation de la commune.

**Gourdon autrement, s'engager ensemble :** cette liste ne publie rien dans le présent numéro.

## Tous unis pour Gourdon, avec Jean-Marie Courtin

La commune de Gourdon s'est engagée dans une démarche proactive pour améliorer sa situation financière à long terme. Elle met en place une stratégie durable fondée sur la transition énergétique, la réduction de ses dépenses et sur une gestion maîtrisée de sa dette. D'un montant de 10 536 727,08 millions d'euros en 2017, la dette de la ville est passée à 7 722 639,03 millions d'euros au 31 décembre 2024, attestant une balance financière prudente et pragmatique.

Sachant que certains bâtiments communaux sont très énergivores (la station d'épuration du Bléou a été identifiée comme la plus grande consommatrice d'énergie de la commune), l'investissement stratégique dans des équipements photovoltaïques reflète la volonté de la municipalité de maîtriser les coûts liés aux dépenses énergétiques incompressibles : l'objectif étant de parvenir sans délai à une autoconsommation de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, mais plus encore de revendre à la coopérative Énercoop le surplus de production non utilisée.

Ainsi, les annuités de remboursement de l'emprunt nécessaire à ces investissements techniques devraient être compensées par les recettes annuelles de ce surplus énergétique.

Ces investissements ont été réfléchis et évalués afin d'améliorer l'économie des infrastructures de la ville *sur le long terme*.

Le projet de regroupement des écoles vise lui aussi à diminuer les coûts d'exploitation énergétique tout en améliorant le confort et la commodité des bâtiments scolaires. La mise en œuvre de ces mesures concourt à réduire la facture énergétique des bâtiments communaux sans impacter l'endettement de la ville. Pour la réalisation de tels projets, à la fois ambitieux et dûment pesés, soulignons l'implication déterminante de la communauté de communes Quercy Bouriane (CCQB) et l'importance du travail en réseau. Cette coopération intercommunale, qui permet de mutualiser les ressources financières et matérielles, est bénéfique pour la situation financière de notre ville, avec un accent particulier sur la réduction des coûts énergétiques, la pérennité des investissements et l'amélioration continue de ses équipements. Ces efforts communautaires devraient permettre de préparer notre ville à de futurs défis tout en maîtrisant son endettement, et en garantissant pour ses habitants des services publics de qualité.

## ROULEMENTS DE TAMBOUR...

**BÂTIMENTS ET RÉSEAU DE CHALEUR**

Plusieurs de nos bâtiments communaux (école de l'Hivernerie, Centre médico-psycho pédagogique (CMPP), inspection académique, Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED), école Frescaty) sont raccordés par le SYDED à un réseau de chaleur permettant un entretien simplifié du système de chauffage public.

**NOUVEAUX HORAIRES DE LA NAVETTE MUNICIPALE**

La mairie de Gourdon propose les services gratuits de sa navette pour circuler en ville.

Voici ces nouveaux horaires pour 2025 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45
- Pour réserver la navette, merci de téléphoner 24h à l'avance au 06 71 21 55 80

**LES TROPHÉES DU SPORT GOURDONNAIS**

Vendredi 28 mars à 18h30, salle des Pargueminiers, nouvelle édition des Trophées du sport gourdonnais pour honorer nos clubs sportifs et leurs champions. Soirée conviviale proposée par le service municipal des sports et l'association Bouriane Sport Évènement (BSE) pour célébrer le sport, atout fédérateur de notre commune.

**PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU DU GEL**

Témoin de votre consommation, votre compteur doit être protégé contre le froid ! Pensez à le calfeutrer avec des plaques en polystyrène par exemple. Évitez les couvertures ou la laine de verre, qui absorbent l'humidité. Si vous partez longtemps hors de chez vous, mettez vos radiateurs en mode hors gel et vidangez votre installation.

**UN TALENT LOCAL PRÉCIEUX**

Le présent n°2 de *Gourdon tout pour plaire, tout pour vivre* s'enrichit aujourd'hui des photographies de M. Didier Bourderonnet : ce Gourdonnais consacre sa passion à saisir des vues, des instants et des lumières de la ville et des paysages de Gourdon. Photos à retrouver également, pour le plaisir de tous, sur le nouveau site de la ville. Grand merci à M. Bourderonnet pour sa collaboration précieuse et généreuse.

**DÉCHETTERIE : NOUVELLES MODALITÉS**

À partir du 1<sup>er</sup> mai 2025, l'accès aux déchetteries du Lot va être subordonné à un *pass personnel* qu'on pourra obtenir sur [monpassdechets.syded-lot.fr](http://monpassdechets.syded-lot.fr).

Si vous ne disposez pas d'internet, ce pass pourra être prochainement délivré en mairie. Pour tout renseignement : SYDED 05 65 21 61 63.

**FIXER SON NUMÉRO D'HABITATION**

Apposer son numéro de maison est un geste important pour faciliter la localisation de votre domicile par les services postaux, les livreurs, et surtout par les secours et autres services d'urgence. Veuillez contacter la mairie si vous n'avez pas reçu votre numéro émaillé, ni votre certificat d'adressage signé par le Maire. Tél : 05 65 27 01 10 ; [contact@gourdon.fr](mailto:contact@gourdon.fr)

**OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT**

Le débroussaillage est la coupe des broussailles, arbustes, et branches basses jusqu'à 1,50 m, et l'élimination de ces coupes.

Elle concerne les propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres d'un bois, d'une forêt, d'une lande, d'une garrigue, d'un maquis ou d'une plantation. Le débroussaillage se fait sur un rayon de 50 mètres autour de l'habitation.

**Crédits**

Publication périodique éditée par la mairie de Gourdon - BP 30017 46300 Gourdon - Tél : 05 65 27 01 10  
 Directeur de publication : Jean-Marie Courtin, Maire de Gourdon - Merci au personnel de la mairie et aux Élus de leur participation  
 Conception et réalisation graphique : Elisa Ménauge - Imprimé sur du papier recyclé - Dépôt légal en cours  
 Impression : imprimerie AUSSEL à Gourdon / Tirage à 3000 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique  
 Crédits photos : Didier Bourderonnet, Alain Maingé, CoCo Architecture, Atelier RK, banque unsplash dont le contenu est libre de droits, Office de tourisme de Gourdon - F. Lacan

